



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 28 septembre 2020 à 17h30

- Décide d'adresser aux Cars Postaux la facture de réparation de la barrière de l'arrêt de bus, pour prise en charge ;
- Décide d'établir un préavis pour la vente de l'arsenal communal à présenter au Conseil communal du 14 décembre prochain, deux offres d'achat fermes ayant été déposées ;
- Décide de maintenir son soutien au mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR) ;
- Décide de refuser l'installation d'un food truck anglais à demeure sur le parking de la piscine ;
- Décide de convoquer l'opposant -en présence de toutes les parties- au projet de transformation des bâtiments sur parcelles N°42 et 800, sises rue du Battoir, propriétés de MM Maurice Treboux et Laurent Renevier ;
- Décide de l'ordre du jour du Conseil communal fixé au 07 octobre 2020 ;
- Décide de participer à l'assemblée générale de l'Association des Amis de l'EMS Bellevue à Begnins ;
- Décide de lancer la procédure d'enquête complémentaire pour le projet de fermeture à relevage en façade nord du manège et pose d'un éclairage du paddock sur parcelle N°571, (manège), propriété de M. et Mme Jean Psarofaghis ;
- Décide de donner la suite qui convient afin de participer à l'élaboration de la cartographie des micropolluants .

La Municipalité